



VISER HAUT. VOIR LOIN.

RAPPORT ANNUEL

02
03



**La Financière
agricole**

Québec  



I- NOTRE MISSION

La Financière agricole a pour mission de soutenir et de promouvoir, dans une perspective de développement durable, le développement du secteur agricole et agroalimentaire. Dans la poursuite de cette mission, l'organisation attache une importance particulière au développement du secteur primaire.

II- UNE ORGANISATION DE PREMIÈRE LIGNE

Au Québec, La Financière agricole joue un rôle majeur dans le développement du secteur agricole et agroalimentaire. Elle met à la disposition des entreprises des produits en matière de protection du revenu et d'assurance uniques et adaptés à la gestion des risques. À ce titre, elle assure des productions agricoles pour une valeur de près de 4 milliards de dollars. Avec un encours de prêts garantis qui atteint 4,2 milliards de dollars, elle s'avère l'acteur le plus important en matière de financement agricole. Elle couvre en effet 65 % du financement agricole au Québec. De plus, avec un portefeuille de prêts forestiers de 55,6 millions de dollars, La Financière agricole contribue également au développement de la forêt privée.

Grâce à son importante capacité d'intervention, à l'expertise de son personnel ainsi qu'à l'implication du milieu agricole au palier décisionnel, La Financière agricole du Québec conçoit et offre des outils financiers performants qui répondent prioritairement aux aspirations de sa clientèle. La grande compétence de ses ressources humaines contribue à faire, de La Financière agricole, une organisation forte et dynamique. Avec son réseau de conseillères et de conseillers, présents partout sur le territoire québécois et ayant à cœur le succès de sa clientèle, La Financière agricole entretient déjà des relations d'affaires de qualité avec plus de 27 000 entreprises agricoles et plus de 1 500 entreprises forestières.

III- UNE VISION D'AFFAIRES AXÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE ET APPUYÉE PAR DES ENGAGEMENTS

La vision d'affaires de La Financière agricole est de : *s'affirmer comme un véritable levier de développement pour le secteur agricole et agroalimentaire, et ce, dans une perspective de développement durable et de mise en valeur de la ruralité québécoise*. Celle-ci constitue son point de repère dans l'orientation de ses décisions et de ses actions.

Fondamentalement axée sur le développement du secteur agricole et agroalimentaire, cette vision repose sur le développement d'un partenariat d'affaires avec et pour les entreprises agricoles, dans le but de favoriser la réussite et la pérennité des exploitations agricoles. Ce partenariat a été fort tout au long de

l'année et s'est exprimé tant dans l'évolution des programmes, dans les solutions adoptées pour résoudre différentes problématiques, dans les différents lieux de consultation que dans son conseil d'administration. Le tandem de compétences et d'expertise avec le monde agricole confère un avantage indéniable à La Financière agricole dans sa capacité de répondre aux besoins de sa clientèle.

Par ailleurs, afin de bien répondre aux attentes signifiées par le milieu, La Financière agricole a pris des engagements fermes qu'elle a définis dans son plan d'affaires de 2002-2003. À l'image du milieu, ces engagements appuient sa vision d'affaires et ont contribué à assurer le développement durable de l'agriculture québécoise.

Toutes les photos sont un don gracieux du MAPAQ (Marc Lajoie et Eric Labonté, photographes), excepté celles de la couverture (AII-6), des membres du conseil d'administration (Jean Desy, photographe) et du comité de direction (Marc Lajoie, photographe).

**La Financière
agricole**

Québec



TABLE DES MATIÈRES

I- Notre mission	Couverture intérieure
II- Une organisation de première ligne	Couverture intérieure
III- Une vision d'affaires axée sur le développement du secteur agricole et appuyé par des engagements	Couverture intérieure
LETTRE DE PRÉSENTATION DU RAPPORT DE M ^{ME} FRANÇOISE GAUTHIER ET DE M. SAM HAMAD	3
LETTRE DE PRÉSENTATION DU RAPPORT DE M. MARC-A. GAGNON	3
DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS	5
RAPPORT DE LA DIRECTION DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE	5
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	9
CONTEXTE	10
UNE ANNÉE D'IMPLICATION	12
Nos engagements... des résultats (tableau synthèse)	12
Une organisation performante	15
Une saine maîtrise du cadre financier	16
Nos programmes de financement, d'assurance et de protection du revenu ainsi que les activités de Capital Financière agricole inc.	16
L'état des fonds	20
LES PERSPECTIVES	21
LES ÉTATS FINANCIERS	23
La Financière agricole du Québec	23
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers	55
Fonds du régime tripartite d'assurance revenu brut à l'égard des récoltes	65
Annexe 1 TABLEAUX, STATISTIQUES ET CARTES	74
Annexe 2 INFORMATIONS RELATIVES AUX OBLIGATIONS DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC AU REGARD DE LA LOI SUR L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	79
Annexe 3 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC	80
Annexe 4 CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC	82
Annexe 5 COMITÉ DE DIRECTION DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC	83
Annexe 6 ORGANIGRAMME	84
Annexe 7 CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CAPITAL FINANCIÈRE AGRICOLE INC.	86
Annexe 8 POUR NOUS JOINDRE	87

LETTRES DE PRÉSENTATION DU RAPPORT

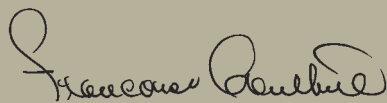
Monsieur Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur et le plaisir de vous présenter le rapport annuel de La Financière agricole du Québec pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2003.

Ce rapport rend compte des objectifs énoncés dans le plan d'affaires de 2002-2003, des grandes réalisations, des résultats des programmes ainsi que de l'état des Fonds de La Financière agricole du Québec.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



La ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,
Françoise Gauthier



Le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs,
Sam Hamad

Québec, juin 2003

Madame Françoise Gauthier
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Monsieur Sam Hamad
Ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs

Madame et Monsieur les Ministres,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le rapport annuel de La Financière agricole du Québec pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2003.

Ce rapport rend compte de l'atteinte des objectifs énoncés dans le plan d'affaires de 2002-2003, des grandes réalisations, des résultats des programmes ainsi que de l'état des Fonds de La Financière agricole du Québec. Il permet aussi de souligner la flexibilité de l'organisation, le partenariat unique développé avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) et l'engagement exceptionnel du personnel de La Financière agricole.

Je vous prie d'agréer, Madame et Monsieur les Ministres, l'assurance de ma considération distinguée.



Le président-directeur général par intérim de
La Financière agricole du Québec

Marc-A. Gagnon

Québec, juin 2003

DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS

L'information contenue dans le présent rapport annuel relève de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données du rapport et des contrôles afférents.

Les résultats et les données du Rapport annuel de 2002-2003 de La Financière agricole du Québec décrivent fidèlement ses réalisations. Ces dernières résultent d'une démarche structurée qui englobe la préoccupation de gouverner, la conduite des opérations, l'exercice de gestion des ressources et des risques ainsi que la reddition de comptes.

La Direction de la vérification interne et de l'évaluation de la performance a évalué le caractère plausible des résultats présentés dans ce rapport annuel au regard des objectifs énoncés dans le plan d'affaires de 2002-2003. Ces résultats ont fait l'objet d'un rapport de validation.

Je déclare que les données contenues dans le présent rapport annuel ainsi que les contrôles y afférents sont fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2003.



Le président-directeur général par intérim,
Marc-A. Gagnon

Québec, le 23 mai 2003

RAPPORT DE LA DIRECTION DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE

Nous avons procédé à l'examen des résultats obtenus et des explications données au regard des objectifs du plan d'affaires de 2002-2003.

Cette information est présentée dans le rapport annuel de La Financière agricole du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2003. La responsabilité de l'exactitude, de l'intégralité et de la divulgation de ces données incombe à la direction de La Financière agricole. Notre responsabilité consiste à en évaluer le caractère plausible et la cohérence en nous fondant sur les travaux réalisés au cours de notre mission d'examen.

Cet examen a été effectué conformément aux normes de l'Institut des vérificateurs internes. Les travaux ont consisté à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à effectuer des procédés analytiques, à apprécier le fonctionnement des mécanismes de compilation, à réviser les calculs et à discuter de l'information fournie par La Financière agricole.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les résultats et les détails présentés dans le rapport annuel au regard des objectifs du plan d'affaires de 2002-2003 ne sont pas, à tous égards importants, plausibles et cohérents.



La directrice de la Vérification interne
et de l'évaluation de la performance,
Jocelyne Hains

Québec, le 23 mai 2003



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Deux ans déjà que La Financière agricole du Québec est au service des agriculteurs et des agricultrices de chez nous, en partenariat avec eux. Profitant d'une structure davantage consolidée, La Financière agricole a poursuivi l'an deux de son existence sur l'erre d'aller de son plan d'affaires, atteignant la grande majorité des objectifs en vue, bien qu'elle ait dû composer avec une conjoncture agricole pour le moins difficile en 2002-2003. Cette détermination est méritoire et redevable à l'ensemble de ses artisans.

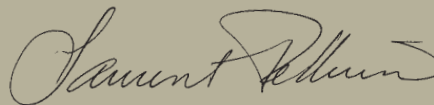
Parmi ceux-ci, il convient de saluer la contribution de M. André Dicaire, président-directeur général sortant, appelé à d'autres fonctions par le premier ministre. M. Dicaire avait l'intelligence des questions agricoles et agroalimentaires. Sa capacité d'analyse n'avait d'égale que son efficacité à cibler les véritables enjeux. Il aura su insuffler à La Financière agricole la poussée dont elle avait besoin pour prendre son envol. Il restera un ami des gens de la terre pour bien les comprendre et pour avoir travaillé avec une farouche conviction à la mission de l'organisme qu'il a si bien dirigé.

Depuis ses débuts, La Financière agricole a fait, du service à la clientèle, une priorité. Dans cette veine, en 2002-2003 elle a mis en place onze nouveaux centres de services avec la formule du « guichet unique », qui offrent, sur rendez-vous, l'ensemble des produits de la société. Elle a également instauré des forums régionaux en collaboration avec les fédérations régionales de l'UPA, un comité tripartite pour la relève agricole et un comité de révision pour les modèles de coûts de production, toujours en partenariat avec le milieu.

Cette sensibilité aux besoins de la clientèle, une priorité pour le conseil d'administration, s'est également traduite par un ensemble de mesures permettant d'injecter des liquidités dans plusieurs productions agricoles, compte tenu de la conjoncture difficile qui les a mises à rude épreuve. À cet égard, le conseil d'administration a accepté de réaménager le calendrier des avances dans les secteurs suivants : agneaux, bovins, cultures commerciales et porcs. Nombreux sont les producteurs et productrices agricoles qui ont pu ainsi alléger les problèmes de trésorerie auxquels était durement confrontée leur entreprise.

Si l'année a été difficile, elle a également été assombrie par la non-convergence du gouvernement fédéral concernant les programmes de sécurité du revenu prévus dans le nouveau Cadre stratégique agricole. Cette situation a rendu impossible l'harmonisation des programmes fédéraux avec ceux du Québec. Devant ce constat, La Financière agricole a accordé aux fédérations spécialisées bénéficiant de l'ASRA la possibilité de suspendre l'application du CSRA jusqu'à ce que l'harmonisation des programmes soit possible, donnant suite en cela à une proposition du secteur agricole.

Ce sens de la flexibilité et de l'adaptation aux besoins du monde agricole, voilà qui fait la marque de La Financière agricole. En ce sens, l'organisation incarne bien, après ses deux premières années d'existence, les valeurs d'implication et de partenariat qu'elle s'est données. Voilà la preuve que la synergie des expertises et des compétences, qui fut le pari à la base de sa création, est en mesure de donner lieu à des réalisations concrètes et productives. En ce sens, l'organisation témoigne non seulement de son efficacité, mais aussi de son « appartenance » au secteur agricole et agroalimentaire. Voilà qui augure bien pour l'amorce de son plan de développement.



Le président du conseil d'administration,
Laurent Pellerin

Le 23 mai 2003

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

J' ai le plaisir de vous présenter le deuxième rapport annuel de La Financière agricole du Québec. Pour cette deuxième année, il avait été établi que nous devions garder le cap sur notre vision d'affaires et axer nos priorités d'action sur la consolidation des initiatives entreprises au cours de la première année, afin qu'elles atteignent leurs pleins résultats. Également, d'autres actions devaient être entamées afin que nos produits et services répondent toujours davantage aux besoins de notre clientèle et qu'ils soient à l'image de ses nouvelles préoccupations.

Pour ce faire, l'organisation a pu compter, tout au long de l'année, sur l'expertise d'un personnel motivé et possédant un important savoir-faire ainsi que sur les connaissances et l'expérience d'un partenaire impliqué. Ces atouts, qui représentent une force pour l'organisation, ont été d'une grande importance. Ils ont permis d'accomplir bien des projets et d'atteindre les objectifs que s'était fixés l'organisation, et ce, même en considérant le contexte de la dernière année qui fut difficile pour le secteur agricole et qui a exigé beaucoup de La Financière agricole.

Ainsi, au cours de 2002-2003, en plus d'avoir réalisé les activités inscrites au plan d'affaires, une bonne partie de nos énergies et de nos ressources a été concentrée sur des dossiers non prévus initialement. De plus, une importante somme de travail a été consacrée par la haute direction à l'élaboration du plan de développement et des indicateurs de performance et de suivi ainsi qu'à la mise en œuvre du plan de simplification des programmes et d'allègement des processus.

Des engagements respectés ► Malgré les nombreux imprévus avec lesquels nous avons dû composer, nous avons réussi à atteindre l'ensemble des objectifs fixés pour 2002-2003, et ce, en assurant l'exceptionnelle qualité des services dispensés à la clientèle. D'ailleurs, les résultats obtenus à cet égard, lors d'un sondage, démontrent clairement la grande satisfaction de notre clientèle.

Le présent rapport annuel fait état des résultats obtenus, au cours de la dernière année, au regard des grandes orientations et des objectifs du plan d'affaires de 2002-2003. Ces résultats sont présentés, à la page 12, sous la forme d'un tableau synthèse.

Parmi les objectifs atteints, soulignons que l'organisation a répondu avec succès à la demande des entreprises en fonction d'une utilisation optimale des produits et des services offerts.

À cet égard, nos activités de financement se sont maintenues au cours de l'exercice de 2002-2003. Près de 6 900 prêts et ouvertures de crédit ont été accordés, pour un total de plus de un milliard de dollars. Il est opportun de souligner qu'une grande partie des prêts autorisés par l'organisation, soit 77 %, l'ont été pour des montants inférieurs à 200 000 \$. Par ailleurs, 113 millions de dollars ont été accordés à des entreprises exploitées à temps partiel.

Nous avons également apporté un appui majeur au secteur agricole avec des compensations de 674,9 millions de dollars en assurance stabilisation. De plus, des indemnités de 42,2 millions ont été versées en assurance récolte. Par ailleurs, les valeurs assurées par La Financière agricole sont estimées à plus de 3,1 milliards de dollars en assurance stabilisation et à près de 840 millions en assurance récolte.

Tout en accomplissant ces actions concrètes qui contribuent à la croissance et à la pérennité du secteur agricole, nous avons réussi à dégager, pour cette deuxième année d'activités, un excédent de 24,2 millions de dollars, ce qui porte la réserve générale à 78,1 millions. Cette réserve générale est nécessaire pour faire face aux éléments impondérables de même que pour répondre, le cas échéant, à l'évolution des besoins du secteur.

Au terme de cette deuxième année d'existence, nous pouvons affirmer que La Financière agricole dispose d'avantages comparatifs importants qui lui servent et lui serviront de base pour son développement, notamment :

- une vision stratégique connue et partagée ;
- un plan d'affaires dont les activités ont été réalisées ;
- un personnel compétent, mobilisé et réparti sur l'ensemble du territoire québécois ;
- une relation de confiance omniprésente avec son partenaire ;
- un conseil d'administration de haute qualité et impliqué ;
- une clientèle satisfaite des services reçus ;
- une notoriété acquise en raison du respect de ses engagements, de la satisfaction de sa clientèle et de sa réussite globale au cours de ses deux premières années ;
- des résultats obtenus sur le plan financier, de la performance de l'organisation et de ses programmes contribuant à la crédibilité de l'organisation.



Le président-directeur général,
André Dicaire

Le 31 mars 2003